



**BNP PARIBAS**  
**PUBLIC SECTOR SCF**

**BNP PARIBAS PUBLIC SECTOR SCF**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 36.040.000 euros

Siège social : 1, Boulevard Haussmann - 75009 Paris

433 932 811 RCS Paris

## **RAPPORT SUR LA QUALITE DES ACTIFS**

**31 DECEMBRE 2015**

BNP Paribas Public Sector SCF est une société de crédit foncier régie par les articles L.513-2 et suivants du Code monétaire et financier (le "Code") qui a pour mission principale de contribuer au refinancement à moyen et long terme d'expositions sur personnes publiques du Groupe BNP Paribas.

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de BNP Paribas Public Sector SCF est établi en application des dispositions de l'article 13 du règlement n° 99-10 du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'Instruction no 2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés. Ce rapport est établi à partir des données disponibles au 31 décembre 2015.

### **I – Prêts garantis**

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucun prêt garanti au sens des articles L.513-3, L.513-5 et L.513-6 du Code monétaire et financier au 31 décembre 2015.

### **II – Exposition sur des personnes publiques**

Au 31 décembre 2015, les expositions sur personnes publiques<sup>1</sup> représentent un montant équivalent à 3 055 millions d'euros.

---

<sup>1</sup> Montant excluant 2 créances d'un nominal cumulé de 39 M€ pour lesquelles une formalité juridique accompagnant l'acquisition n'a pu être réalisée, et au sujet desquelles il existe un risque que les garanties des agences de crédit export ne puissent être valablement mises en jeu. Ces deux créances sont désormais également exclues du calcul du ratio de couverture.

### Répartition des encours par type d'exposition et par pays

Le portefeuille d'expositions sur personnes publiques de BNP Paribas Public Sector SCF se décompose de la façon indiquée ci-après.

i) Expositions directes sur personnes publiques : 540 millions d'euros.

Contrepartie	Rating de la contrepartie (*)	Encours eq euros	Montant en %	Impayés	Créances douteuses	Provisions
KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau)	AAA / AAA / Aaa	240	44%	0	0	0
Hauts de Seine Département	AA/ - / -	42	8%	0	0	0
Département du Nord		48	9%	0	0	0
BEI	AAA / AAA / Aaa	45	8%	0	0	0
Conseil Général du Haut Rhin		23	4%	0	0	0
Région d'Aquitaine	- / AA / -	23	4%	0	0	0
Conseil général de Loire Atlantique		22	4%	0	0	0
Département des Alpes Maritimes		16	3%	0	0	0
Département de la Gironde	- / AA- / -	15	3%	0	0	0
Département de la Vienne		15	3%	0	0	0
Région de Lorraine		14	3%	0	0	0
Département des Landes		14	3%	0	0	0
Conseil Régional de Bourgogne		12	2%	0	0	0
Département d'Indre et Loire		11	2%	0	0	0
		540 M€	100%	0	0	0

### Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts)

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
4	197 M€	3
5	85 M€	1
7	45 M€	1
9	88 M€	5
10	39 M€	3
11	49 M€	3
14	22 M€	1
15	15 M€	1
	540 M€	18

ii) Expositions garanties par des personnes publiques: 2 516 millions d'euros.

Ce montant correspond exclusivement à des expositions garanties par des personnes publiques. Les garants agissent directement pour le compte des Etats, par conséquent les garanties s'apparentent « prudemment » à des garanties souveraines.

Garant souverain	Notation du garant (*)	Encours eq euros	Montant en %	dont impayés	dont créances douteuses	Provisions
France	AA / AA / Aa1	892 M€	35.45%	0 M€	0	0
Allemagne	AAA / AAA / Aaa	840 M€	33.37%	0 M€	0	0
Danemark	AA+ / AAA / Aaa	0 M€	0.00%	0 M€	0	0
Royaume Uni	AAA / AA+ / Aa1	420 M€	16.68%	0 M€	0	0
USA	AA+ / AAA / Aaa	364 M€	14.50%	0 M€	0	0
		2,516 M€	100.0%	0 M€		

(\*) Fitch / S&P / Moody's

Répartition des encours selon la durée résiduelle (date de maturité des prêts) :

Durée résiduelle (années)	Encours eq euros	Nombre de prêts
<1	8 M€	15
1	216 M€	46
2	170 M€	44
3	198 M€	48
4	199 M€	24
5	470 M€	34
6	926 M€	48
7	329 M€	14
	2,516 M€	273

### III – Organismes de titrisation et entités similaires

BNP Paribas Public Sector SCF ne détient aucune part ou titre de créances d'organisme de titrisation et entités similaires au 31 décembre 2015.

### IV – Valeurs de remplacement

Au 31 décembre 2015, les titres et valeurs suffisamment liquides détenus par BNP Paribas Public Sector SCF sont exclusivement constitués des éléments suivants :

- Cash : 23 millions d'euros.
- Dépôts à terme à 28 jours des sommes provenant du placement des fonds propres, des emprunts subordonnés et de la pre-maturity cash reserve: 1 101 millions d'euros. Ces placements auprès de BNP Paribas S.A, sont régulièrement renouvelés pour des durées inférieures à un mois. Voici leur répartition par durée résiduelle au 31 décembre 2015 :

Titre	Contrepartie	Rating de la contrepartie (*)	Échéance	Nominal	Devise
Dépôt à terme	BNP Paribas	A+ / A+ / A1	25/01/2016	65 M€	EUR
Dépôt à terme	BNP Paribas	A+ / A+ / A1	25/01/2016	36 M€	EUR
Dépôt à terme	BNP Paribas	A+ / A+ / A1	08/01/2016	1000 M€	EUR

(\*) Fitch / S&P / Moody's

## **V – Remboursements anticipés**

Aucun emprunt n'a fait l'objet d'un remboursement anticipé durant le quatrième trimestre 2015.

## **VI – Risque de taux**

BNP Paribas Public Sector SCF ne doit assumer aucun risque de change et aucun risque de taux, et pratique donc une couverture quasi-systématique des nouvelles opérations (achat d'un nouveau portefeuille de créances, nouvelle émission) par des swaps de devise et des swaps de taux :

- L'ensemble des créances du portefeuille à taux fixe et la majorité des créances à taux révisable sur des index à 3 ou 6 mois sont swappés contre Euribor 1 mois.
- Les émissions d'obligations foncières, qui sont le plus souvent à taux fixe, sont swappées contre Euribor 1 mois.
- Les emprunts subordonnés « relais » de BNP Paribas Public Sector SCF, qui lui servent à refinancer l'achat de portefeuilles d'actifs dans l'attente de la prochaine émission d'obligations foncières, sont également indexés sur Euribor 1 mois.
- Le cash en provenance des remboursements des créances du portefeuille est utilisé régulièrement pour rembourser les emprunts subordonnés « relais » ou est laissé à court terme sur le compte courant cash de BNP Paribas Public Sector SCF.

Le seul risque de taux est donc un risque sur les « fixings », mais ce risque est très limité car il s'étend sur une période de moins d'un mois, et de façon marginale sur une période de quelques mois, grâce à notre choix d'indexer la plupart des actifs et les passifs sur Euribor 1 mois.

La contrepartie des swaps est actuellement BNP Paribas qui bénéficie d'une notation suffisante, au regard des critères d'éligibilité imposé par la documentation du programme d'émission : A1 (court terme) par Standard & Poor's, et F1 (court terme) / A (long terme) par Fitch. En cas d'abaissement de la notation de BNP Paribas en dessous de ces niveaux il faudra qu'elle soit remplacée par une contrepartie de swap éligible.

Au 31 décembre 2015, la sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan, y compris fonds propres était de 0.2 million d'euros pour une hausse des taux de 2 %.

Cette sensibilité de la valeur actuelle nette du bilan à un mouvement défavorable de taux de 2 % représente environ 0.7% du montant des fonds propres de BNP Paribas Public Sector SCF.

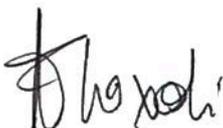
## **VII – Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours**

Au 31 décembre 2015, les informations sur les besoins de trésorerie à 180 jours et les modalités de couverture ceux-ci sont estimées comme suit :

- Les flux prévisionnels des actifs représentent un montant total de 1 420 millions d'euros, dont
  - 332 millions d'euros pour les créances de prêts ;
  - 1 088 millions d'euros provenant de l'arrivée à échéance de dépôts à terme, dont 1 000 millions d'euros correspondent à l'arrivée à échéance de la pre-maturity cash reserve.
  
- Les flux prévisionnels de remboursement des passifs s'élèvent à 1 326 millions d'euros, dont :
  - 1 004 millions d'euros de principal et intérêt sur les obligations foncières;
  - 322 millions d'euros correspondant au remboursement d'emprunts non privilégiés.
  
- Le montant des valeurs de remplacement pouvant être utilisés en couverture d'un besoin de liquidité<sup>2</sup> s'élève à 23 millions d'euros

Les besoins de liquidité à 180 jours sont donc couverts.

Fait à Paris, le 12 février 2016



**Mme Véronique FLOXOLI**  
Directrice Générale Déléguée de BNP Paribas Public Sector SCF

---

<sup>2</sup> Ne tenant pas compte des dépôts à terme, qui sont pris en compte dans les flux de l'actif.